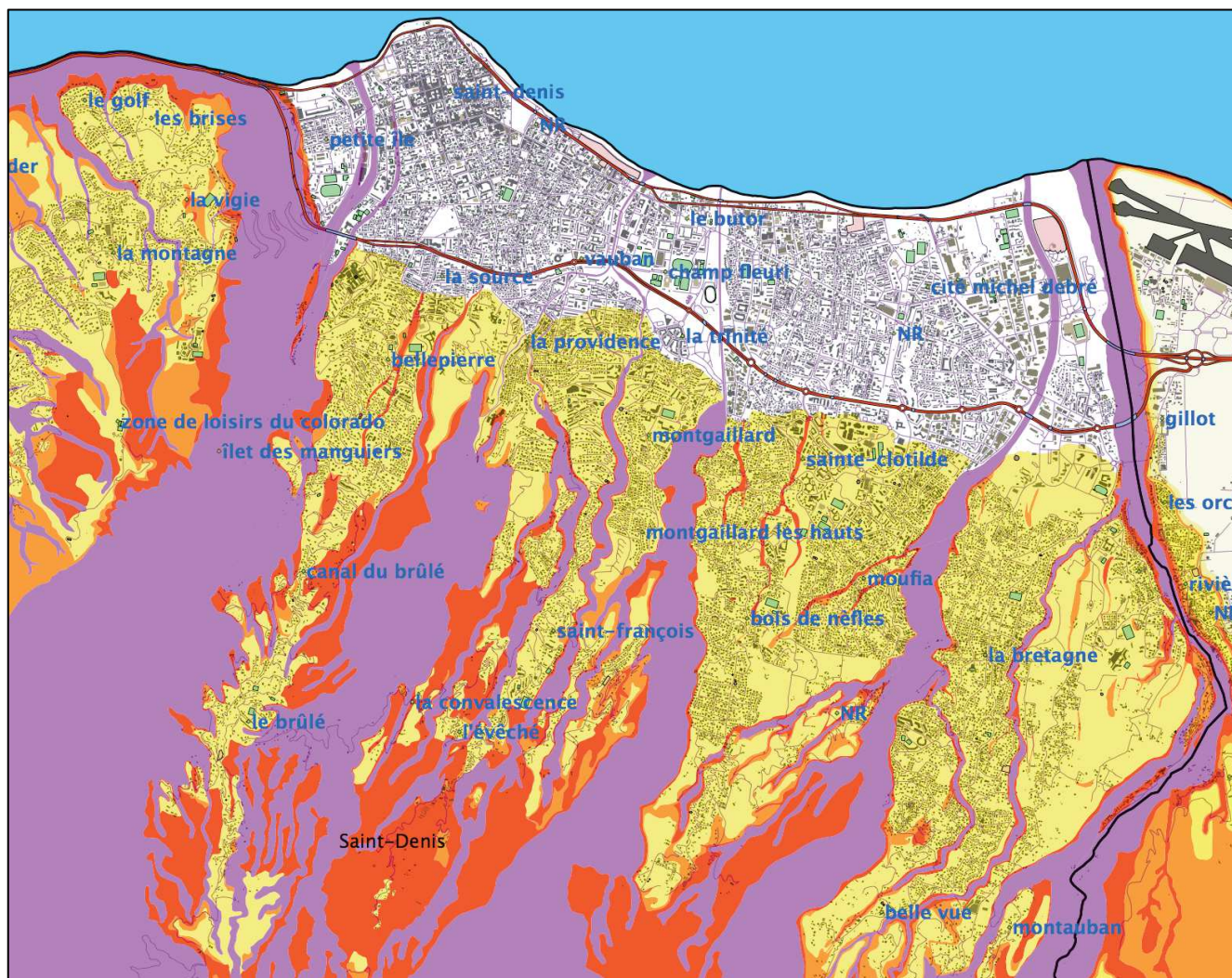


ANNEXE II

Détail des principales zones soumises
à un aléa de mouvement de terrain
présentant un enjeu de vulnérabilité

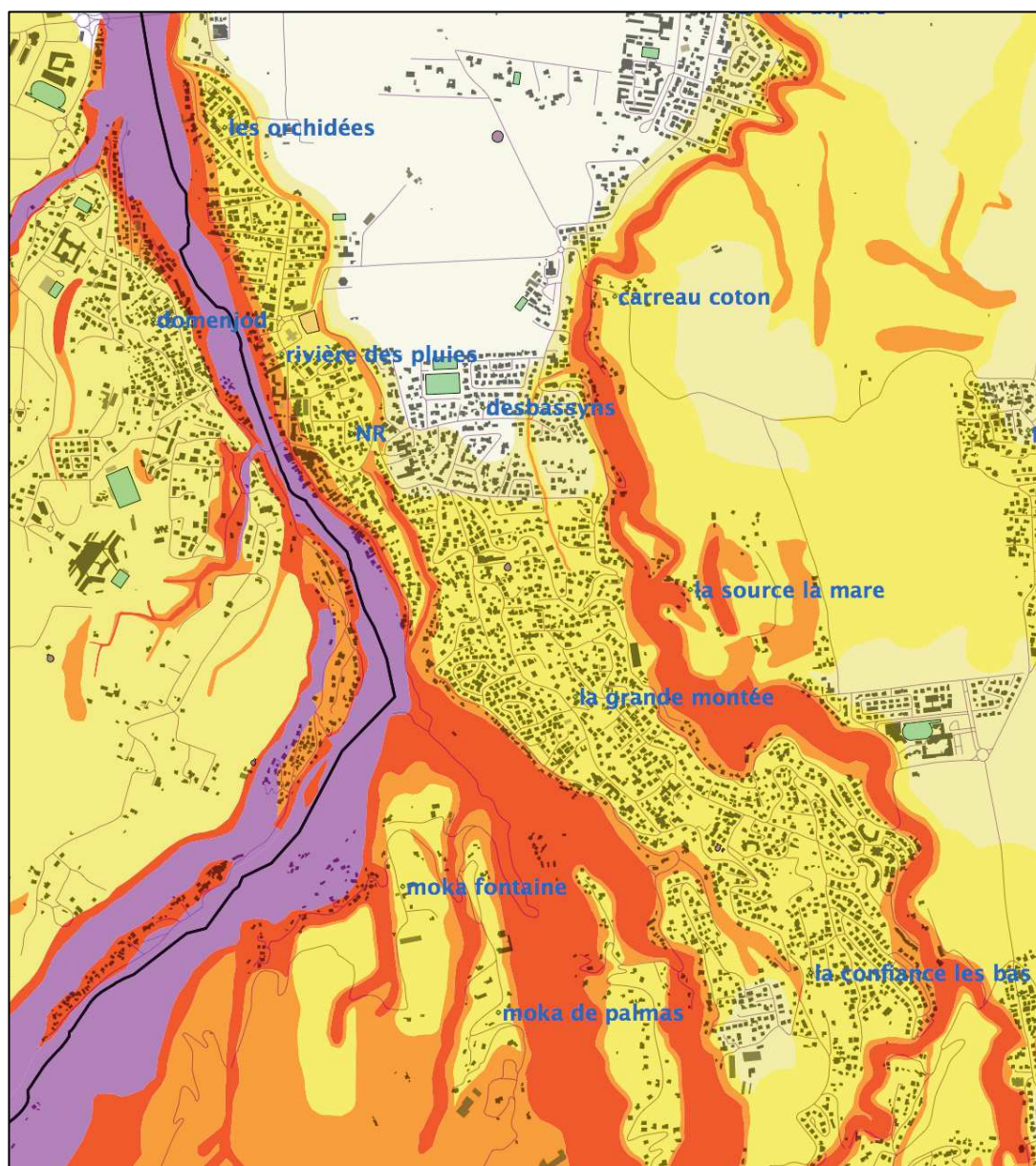


Sur Saint-Denis, la zone de Petite Ile, encaissée dans la vallée de la Rivière Saint-Denis, ainsi que les hauts du Brulé et de Saint-François sont exposés car il y existe des constructions et des voiries qui traversent des zones d'aléa élevé ou très élevé.

Il en est de même des hauts des autres quartiers comme Moufia, Bois de Nèfles ou La Bretagne.

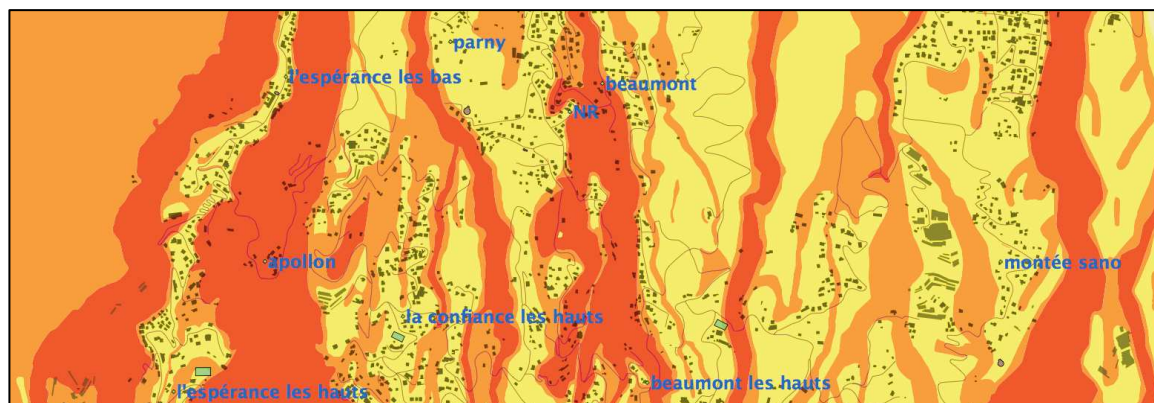
La route de La Montagne, axe unique de liaison entre Saint-Denis et son quartier de La Montagne, traverse une zone très exposée aux glissements de terrains.

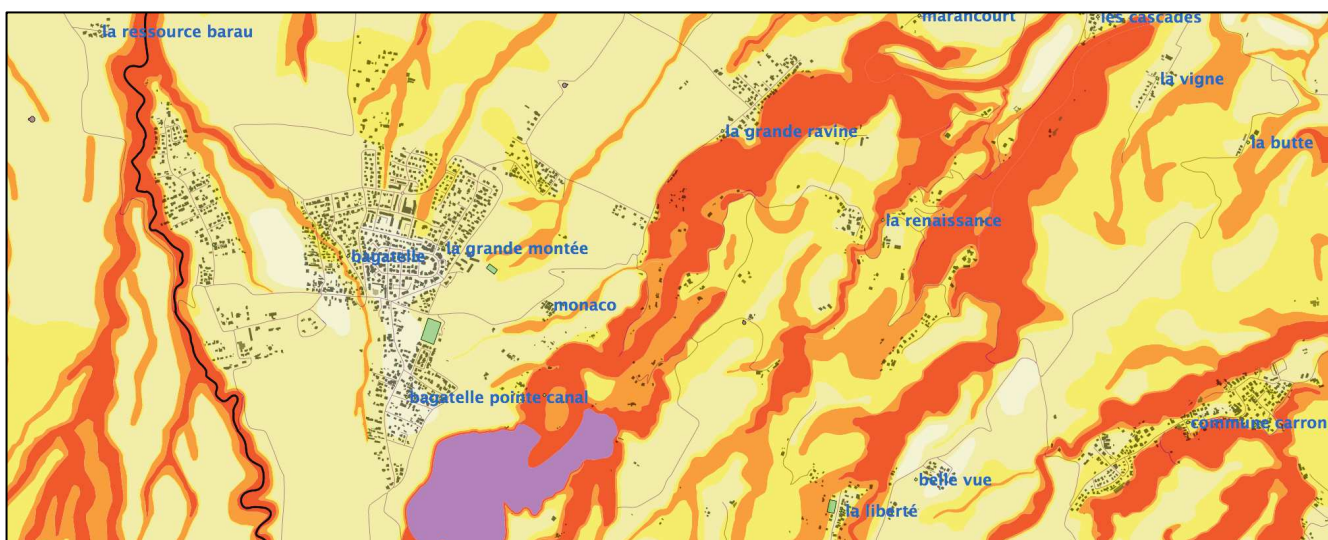
Des zones comme le lotissement du golf, sur le quartier de La Montagne, subissent un aléa élevé en raison de leur proximité de la falaise surplombant la route du littoral.



Sur la limite Est de Saint-Denis, les quartiers de Domenjod et d'Ilet Quinquina, qui bordent le lit de la Rivière des pluies, sont très exposés dans leur partie la plus proche de ce cours d'eau.

Sur l'autre versant, sur la commune de Sainte-Marie, la situation est similaire sur le quartier de la Rivière des Pluies et les hauteurs de la commune (Moka, Grande Montée, la Confiance, l'Espérance)

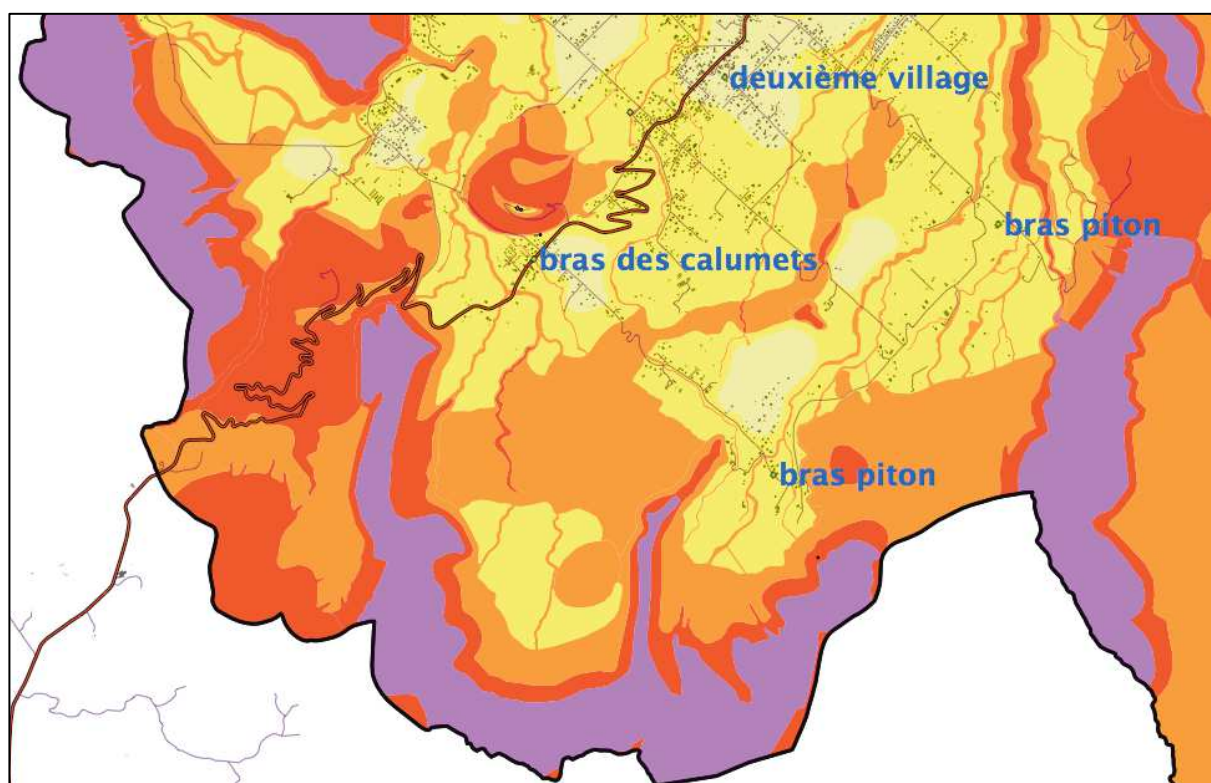




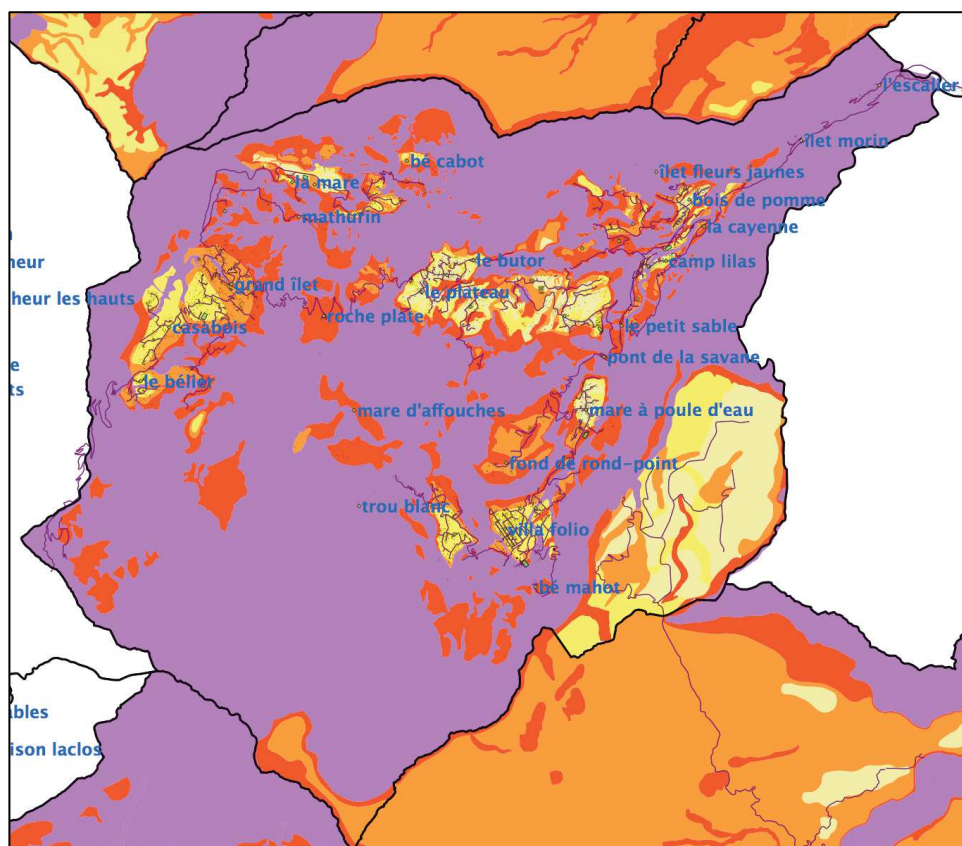
Les zones habitées de Sainte-Suzanne sont relativement peu exposées ; on note cependant des constructions en zones d'aléa moyen à élevé autour des villages de Bagatelle et de Commune Carron.

Il en est de même au niveau de Commune Bègue (non représenté ici)

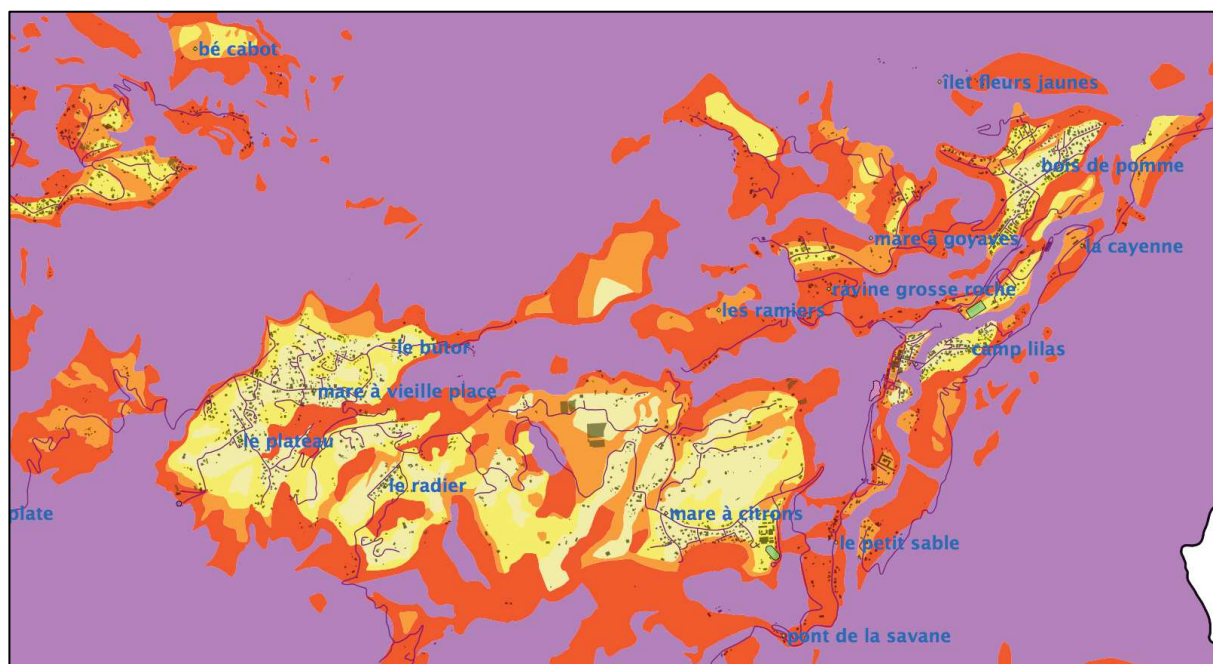
Les zones construites de la commune de Saint-Benoit sont relativement peu exposées aux risques de mouvement de terrain. On constate cependant la présence de constructions dans des zones d'aléa moyen dans plusieurs secteurs comme Bourbier, La Confiance et les hauts de Cambourg.



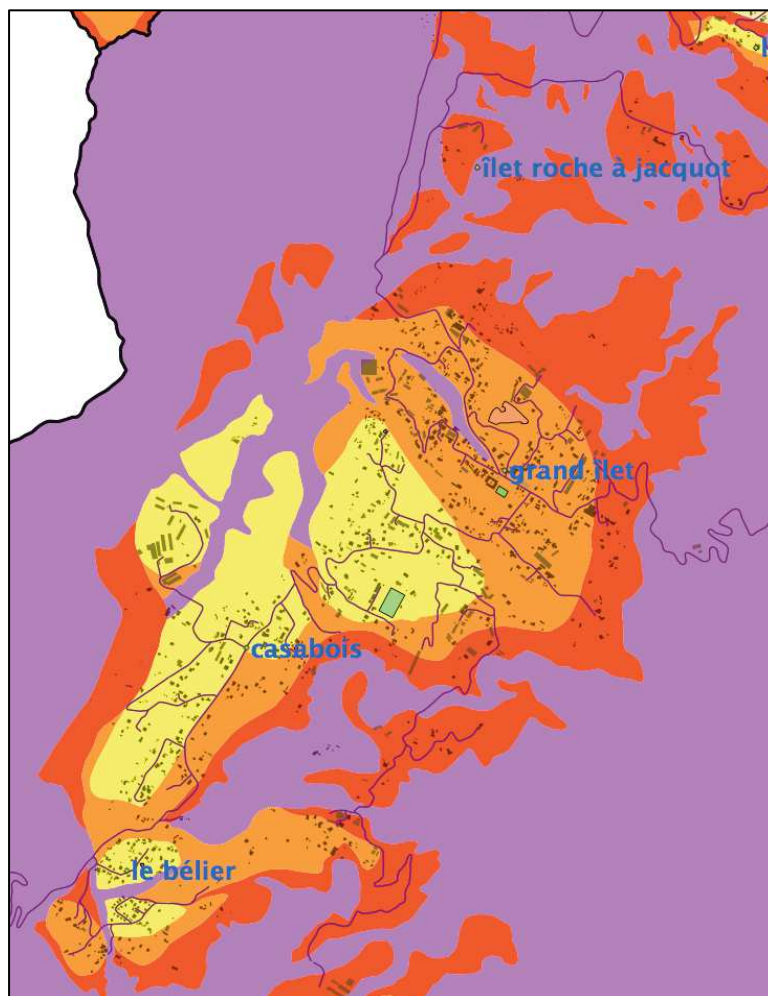
Il en est de même à la Plaine des Palmistes, où il faut cependant noter que la route reliant la Plaine des Palmiste à la Plaine des Cafres (et reliant l'Est de l'île au Sud) traverse une zone d'aléa élevé.



Le cirque de Salazie est presque entièrement situé en zone d'aléa très élevé ; la seule route qui y mène traverse ces zones : elle est très exposée aux mouvements de terrain et fréquemment fermée pour cause de chutes de pierres ou de coulées de boue.



Un certain nombre de constructions sont situées en zones d'aléa moyen ou élevé, parfois même très élevé.

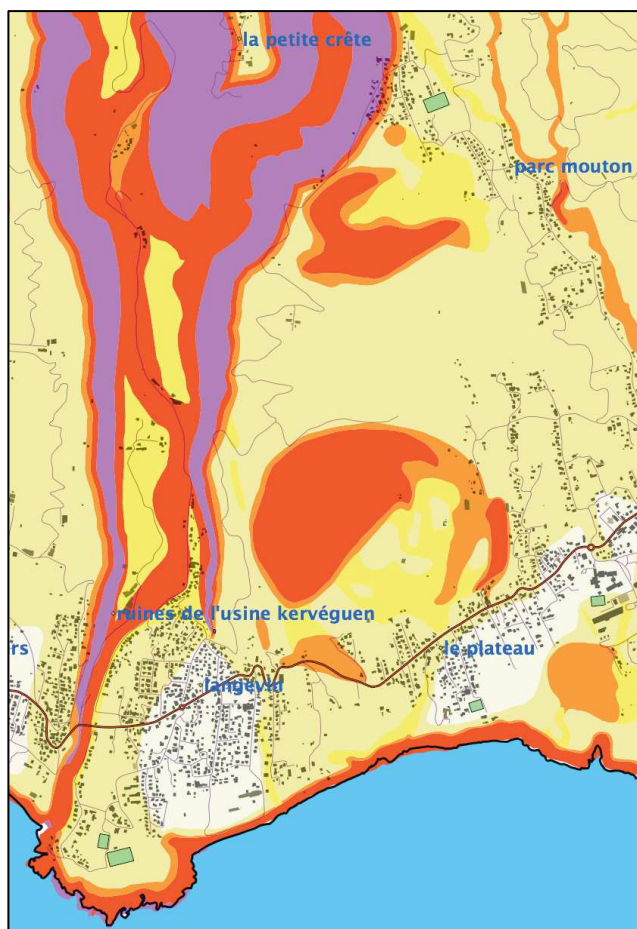


Grand Ilet a une activité agricole importante mais se trouve être par ailleurs particulièrement exposé.

Le cirque de Salazie souffre déjà aujourd'hui de son exposition aux mouvements de terrain qui l'isole régulièrement du littoral pour cause d'incidents sur la seule route d'accès disponible.

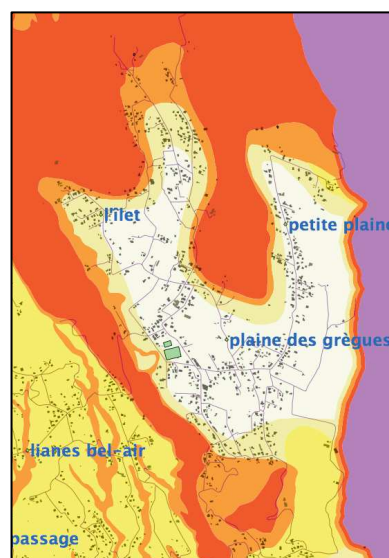
Cette situation handicape son économie et ses habitants car de nombreux services nécessitent le déplacement vers le littoral : lycée, université, hôpitaux, approvisionnements, nourriture pour les animaux, etc.

A ce titre, Salazie est probablement prioritaire en terme d'actions visant à préserver le territoire des effets du changement climatique.

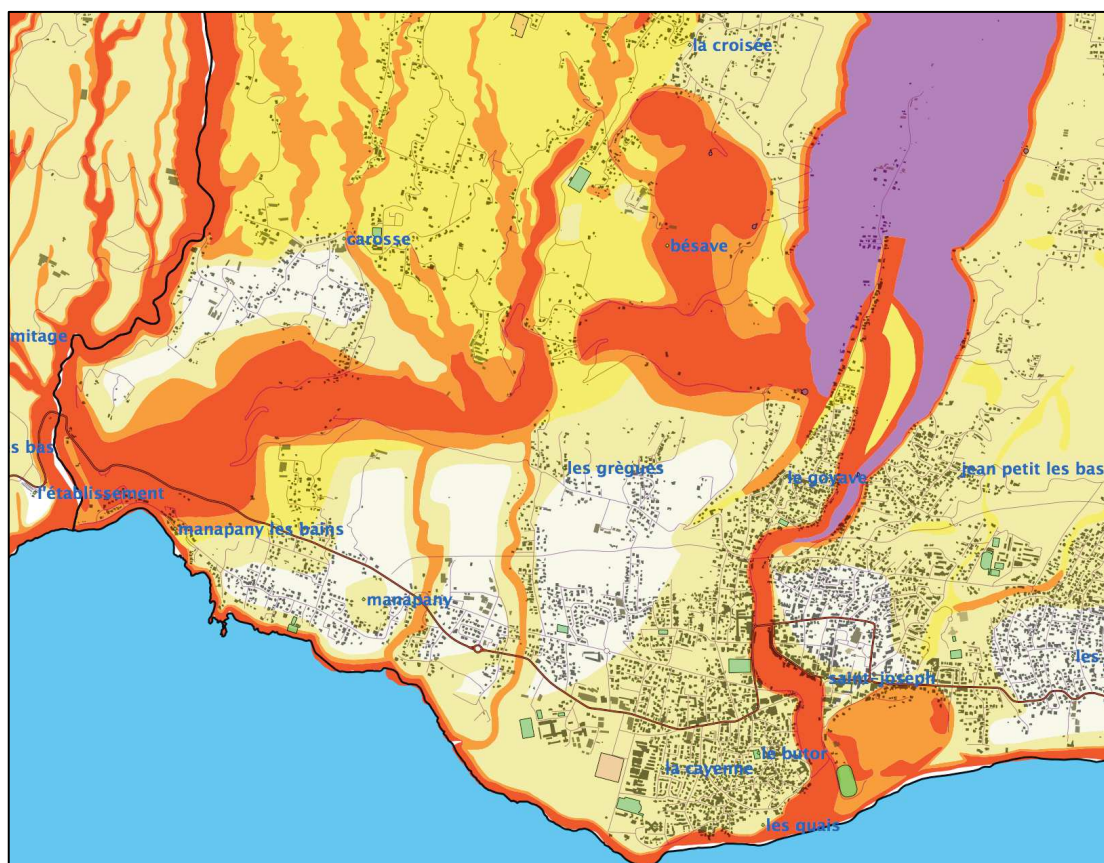


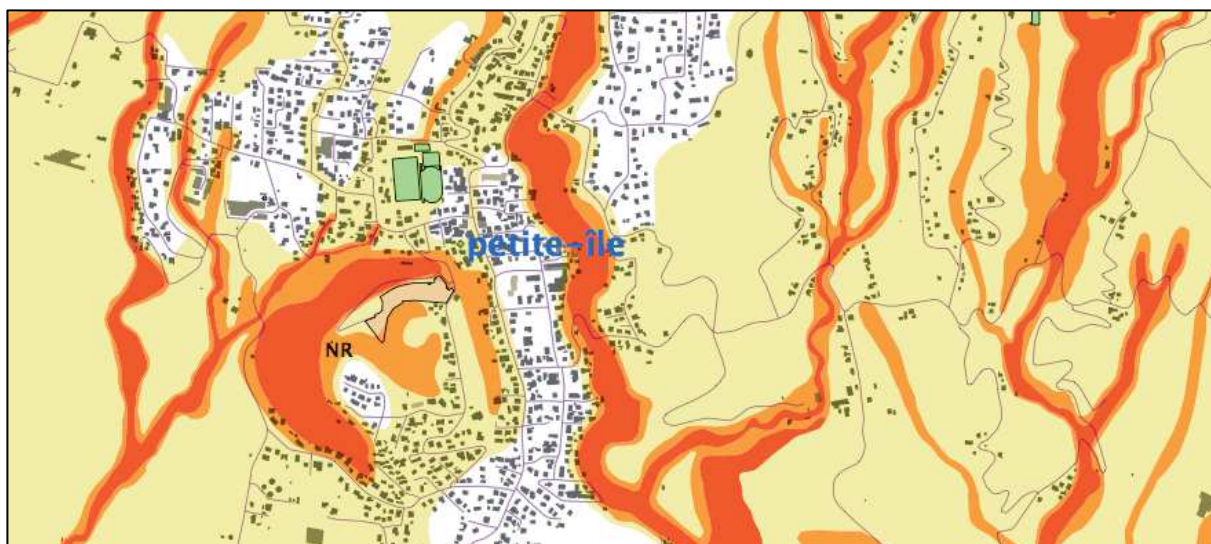
Sur Saint-Joseph, certaines zones d'habitation se situent en aléa élevé, voir très élevé par endroit, notamment dans les hauts de Parc Mouton ; c'est également le cas dans les hauts de Goyave (le dépôt, situé en zone d'aléa très élevé)

La zone située entre Manapany et Carosse est située en zone d'aléa élevé, ainsi que la route qui relie ces deux quartiers.

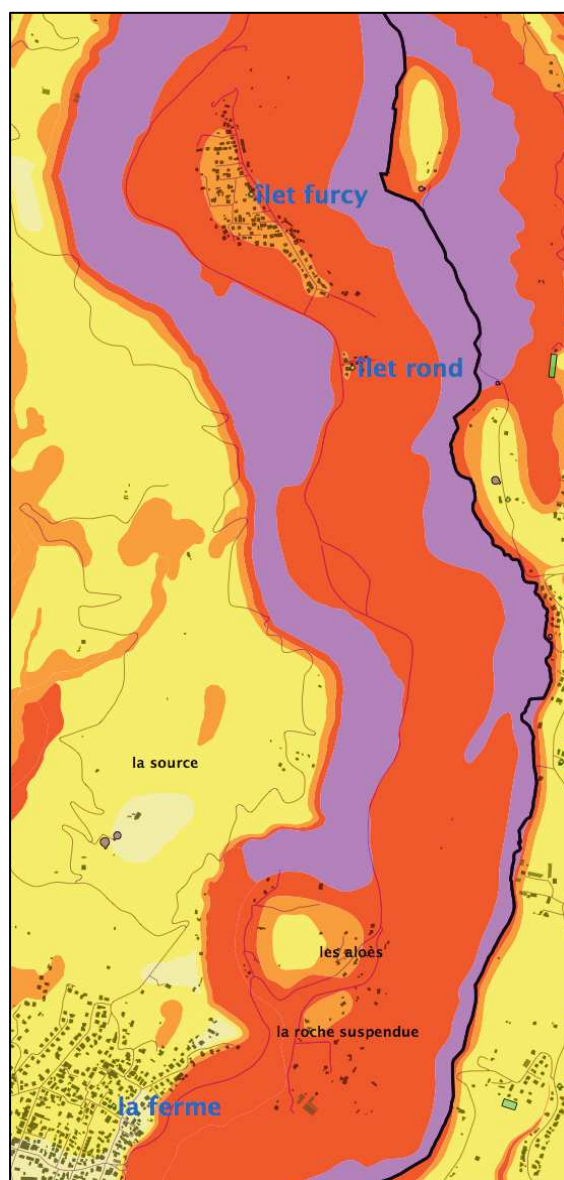


Les constructions des hauts de la Plaine des Grègues sont elles aussi exposées à un aléa moyen ou élevé.



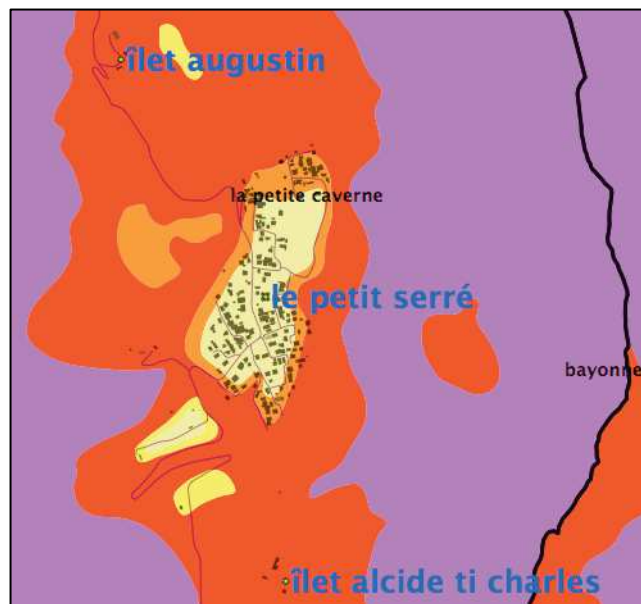


Les constructions de la commune de Petite Ile sont relativement peu exposées aux mouvements de terrain, même si elles bordent parfois des zones d'aléa moyen, voire élevé.

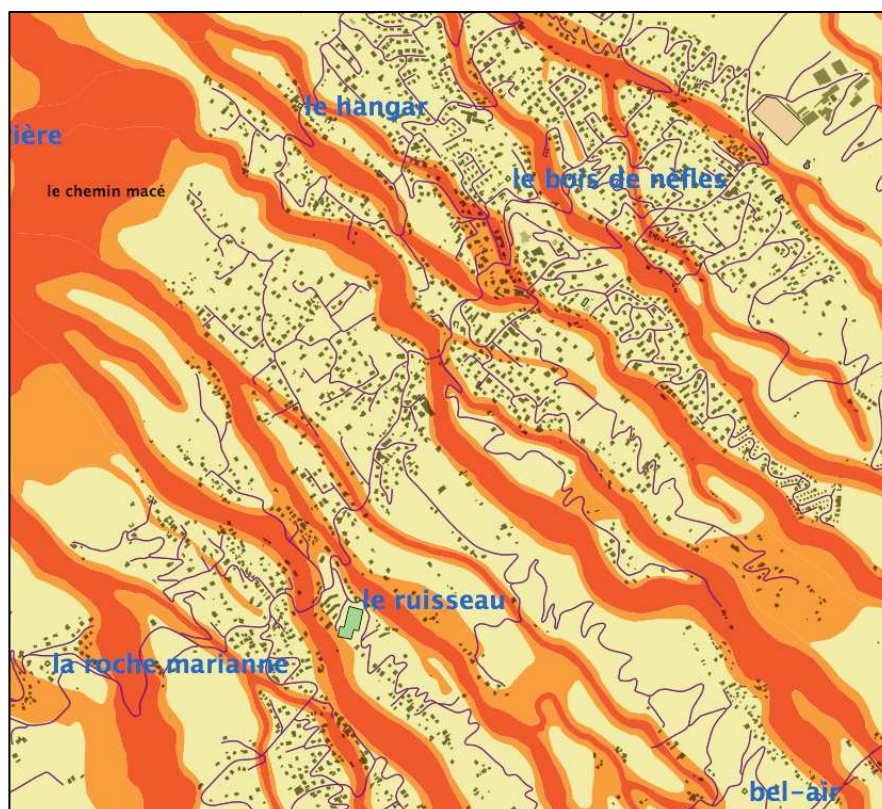


Sur Saint-Louis, c'est au niveau de la route de Cilaos que se situent le plus grand nombre de constructions exposées aux mouvements de terrain :

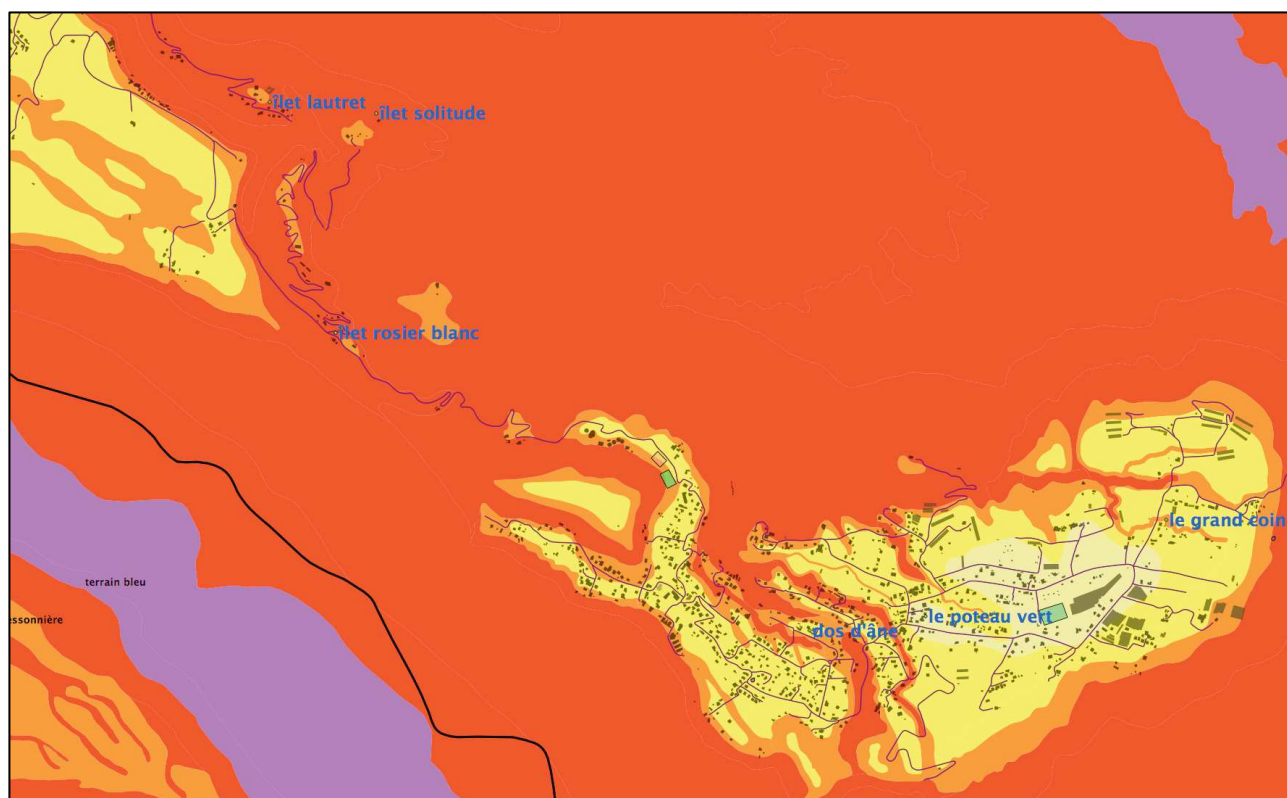
La Roche Suspendue, Ilet Furcy et le Petit Serré, notamment.



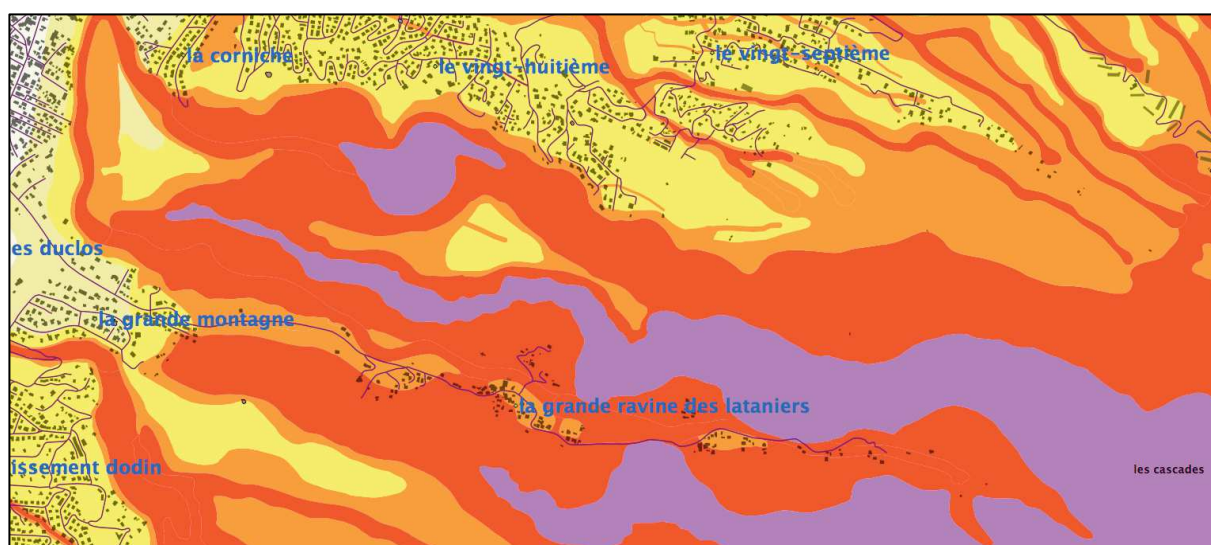
Sur l'Entre-Deux, on constate peu de constructions en zone très exposée. (carte non représentée ici)



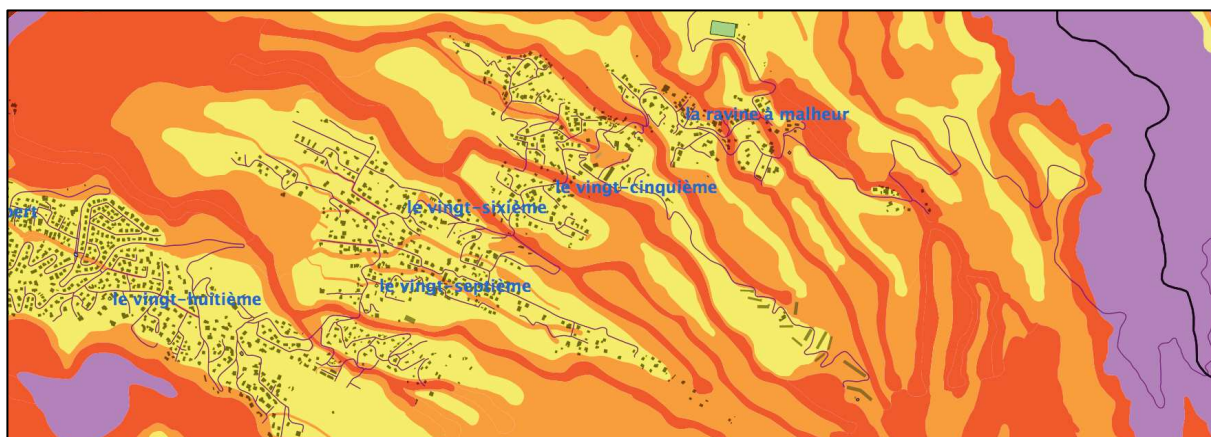
Bien qu'il existe relativement peu de constructions exposées aux mouvements de terrains sur la commune de Saint-Paul, il en existe notamment dans la zone du Bois de Nèfles (aléa moyen ou élevé)



Sur La Possession, plusieurs zones sont exposées, notamment sur la route de Dos d'Ane.



C'est également le cas sur la grande ravine des lataniers.



Ainsi que le long de la route de La Montagne (RD 41)